



The Fisheries Management

Business Plan

2 0 0 1 - 2 0 0 4

FROM PLANNING TO
PERFORMANCE:
a handbook



Fisheries and Oceans
Canada

Pêche et Océans
Canada

Canada

From Planning to Performance: A Handbook
The Fisheries Management Business Plan 2001-2004

Published by: Fisheries Management
Fisheries and Oceans Canada
200 Kent Street
Ottawa, ON K1A 0E6

Contact: David Balfour
Director General
Program Planning and Coordination

Phone: (613) 993-2574

Fax: (613) 990-9691

September 2001

The top half of the page features a series of four wavy, horizontal lines in shades of green and blue, creating a stylized representation of water or land. The lines are layered, with a light green line at the top, followed by a medium green line, then a dark blue line, and finally a light blue line at the bottom of this section.

FROM PLANNING TO PERFORMANCE: The Fisheries Management Business Plan 2001-2004

MISSION

To manage Canada's fisheries cooperatively with stakeholders in order to conserve the resource and to achieve the sustainable use of Canada's freshwater and marine resources and their habitats for the benefit of present and future generations of Canadians.

INTRODUCTION	3
PLAN AT A GLANCE	
Three Part Plan	4
Fisheries Management links to Strategic Plan	6
PART A: SERVICE LINES	
Achievement Through Service	8
Resource Management	9
Conservation and Protection	11
Aboriginal Affairs	12
International Affairs	13
Salmonid Enhancement Program (SEP)	14
KEY FOCUS OF THE PLAN	
A Program of Renewal	15
FISHERIES MANAGEMENT OPERATIONAL OBJECTIVES & OUTCOMES	16
PART B: FISHERIES AND OCEANS STRATEGIC PLAN OBJECTIVES & INITIATIVES	18
Fisheries Management Contribution	19
PART C: FISHERIES MANAGEMENT RESOURCE ALLOCATION	21

introduction

This handbook is a summary of the 2001-2004 Fisheries Management Business Plan. The purpose of the Business Plan is to provide guidance and direction on how the sector can best use all its resources—financial and human—so that it can achieve its mission and help the Department meet its mandate.

Fisheries Management is responsible for fisheries management functions in Canada, except where authority for the management of inland fisheries has been delegated to a province or territory. Fisheries Management is responsible for international fisheries conservation negotiations and relations, shared management of interception fisheries in international waters and management of the Aboriginal, recreational and commercial fishing effort in the coastal waters of Canada's three oceans. For the Atlantic and Pacific fisheries there are over 100 management plans covering about 150 commercial fisheries. There are also 70 separate management areas in the Central and Arctic Region, which include 300 fish stocks and 29 mammal stocks.

The Fisheries Management Sector provides the operational focus for one of the Department's core mandates—to Manage and Protect Fisheries Resources.

Successful achievement of this objective will result in:

- co-management, shared stewardship;
- IFMPs (Integrated Fisheries Management Plans);
- regulatory compliance;
- sustainable fisheries;
- biodiversity;
- viable, self-reliant fleets; and
- client and stakeholder satisfaction.

The route to achieving these key results is mapped out in the sector's Business Plan, which positions Fisheries Management within the context of the larger strategic plan of the Department. The sector's Business Plan is results-oriented and progress in carrying out the plan will be tracked and reported.

This handbook provides an overview of the Business Plan, including details of the programs and activities delivered through the sector's service lines, highlights of the contributions made by Fisheries Management to the Strategic Plan and the resource allocation to the Fisheries Management program.

plan at a glance

THREE PART PLAN

A. MANDATED PROGRAMS:

- Key Challenges
- Mandate Objectives
- Resources by Service Line

Fisheries Management is highly operational and decentralized. The majority of the 1,600 staff members are located in small communities and are engaged in the delivery of operational services to clients in their capacity as fishery officers, licensing personnel, fishery managers and resource rebuilding workers.

The Fisheries Management Business Plan is built on the foundations provided by the Department's Strategic Plan and its mandated objectives.

There are three parts to the sector's Business Plan.

B. IMPLEMENTATION OF DEPARTMENTAL STRATEGIC PLAN:

- 18 Initiatives
- New Ways of Doing Business

It continues to be a challenging time for the fisheries sector and the Department. In the Atlantic, the collapse of groundfish stocks in the early 1990s led to significant adjustment within the industry. Treaty rights for Aboriginal participation in the commercial fishery have been better defined through the Supreme Court of Canada's decision in *R. v Marshall* in September, 1999 as clarified in November, 1999. Declining salmon catches in the Pacific in the mid-1990s have also led to significant adjustment, and in the Arctic, tradition and culture, land claim settlements, limited financial resources and the emergence of the Nunavut territory are creating new challenges for fisheries management.

It is in this context that the Sector's goals and objectives have been identified and developed. The key challenges that have emerged in this environment are being addressed through the programs and activities of the Sector's five service lines.

C. RESOURCE INFORMATION:

- Available Resources

Part A

- **Four key challenges characterize Canada's fisheries.**

1. Overcapitalization and excess participation.
2. Ecological and economic unsustainability.
3. High costs of management and regulation.
4. Conflict over harvest shares and special interest politics.

Notwithstanding these, Canada's exports of fish and seafood products reached a record high of \$3.7 billion in 1999. In addressing these challenges the Sector will help meet the Department's five mandate objectives.

- **Five mandate objectives define the *raison d'être* of the Department.**

1. Manage and Protect Fisheries Resources
2. Protect Marine and Freshwater Environment
3. Understand Oceans and Aquatic Resources
4. Maintain Maritime Safety
5. Facilitate Maritime Commerce and Ocean Development

- **Fisheries Management Service Lines**

It is through the programs and activities of the Sector's five service lines that Fisheries Management's operational objectives are addressed.

The following page illustrates the link between the mandate to Manage and Protect Fisheries Resources, the Sector's five service lines and the Sector's nine operational objectives. Achievement of these flows into the Department's high level key results. Human and financial resources are intrinsically linked to these results.

Part B

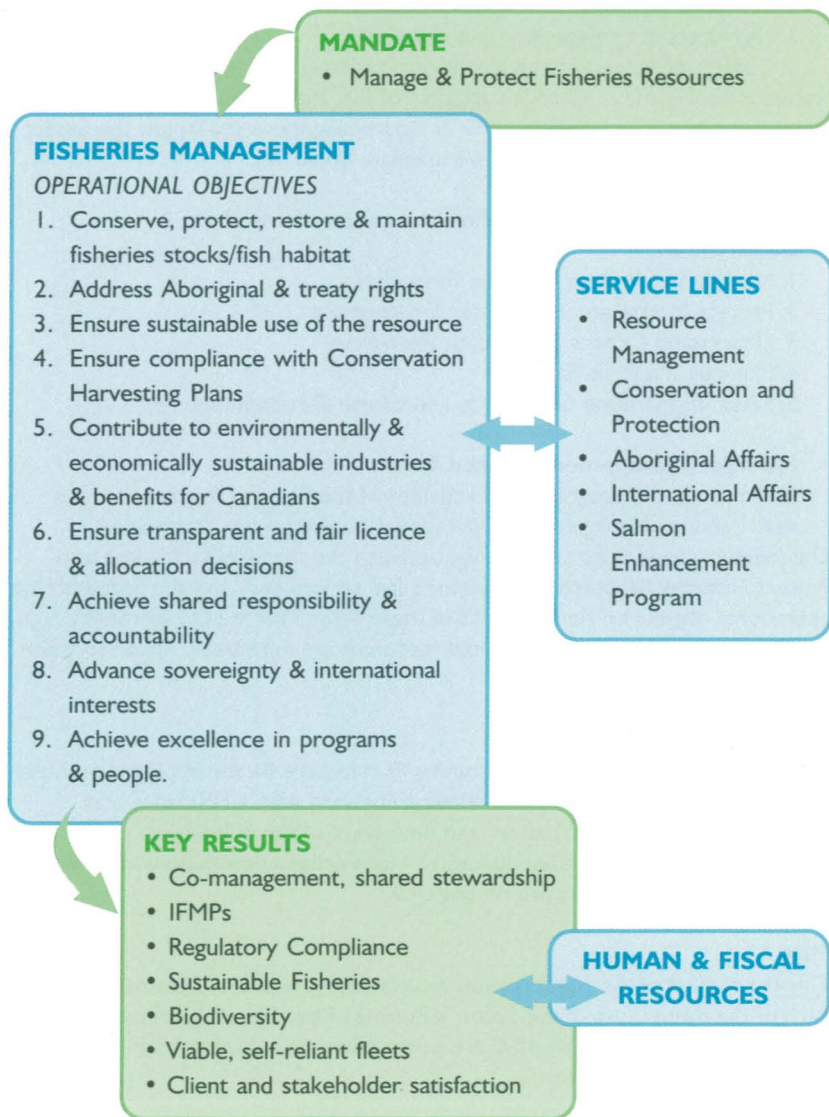
The second part of the Sector's Business Plan focuses on the implementation of the Department's Strategic Plan: Moving Forward with Confidence and Credibility: 18 strategic initiatives and new ways of doing business. Fisheries Management has made and continues to make active contributions to achieving these initiatives. Highlights are on page 19.

Part C

This last section of the plan provides a summary of resource information for each of the three years of the Sector's Business Plan. See table on page 21. Complete details of Part B and C are provided in the full text of the Fisheries Management Business Plan.

Joining Fisheries Management to the Bigger Picture

The 2001-2004 Fisheries Management Business Plan is directly linked to the Department's overall corporate Strategic Plan.



SERVICE LINES

The programs, activities and initiatives for each service line are listed in the following pages. These are broken down into two parts: on-going programs or operations, and initiatives to be undertaken within the three-year span (2001 -2004) of the sector's business plan.

- 1. Resource Management**
- 2. Conservation & Protection**
- 3. Aboriginal Affairs**
- 4. International Affairs**
- 5. Salmon Enhancement
Program (SEP)**

achievement through service

PART A: this section describes the program contributions expected from each of the sector's five service lines and illustrates the programs and initiatives that all Fisheries Management staff will be involved in performing.

Fisheries Management service lines support the sector's nine operational objectives as follows:

SERVICE LINES	FISHERIES MANAGEMENT OPERATIONAL OBJECTIVES
1. Resource Management	• Ensure sustainable use of the resource • Contribute to environmentally and economically sustainable industries and benefits for Canadians • Ensure transparent & fair licence & allocation decisions • Achieve shared responsibility and accountability • Achieve excellence in programs & people
2. Conservation & Protection	• Conserve, protect, restore & maintain fisheries stocks/fish habitat • Ensure compliance with Conservation Harvesting Plans • Achieve excellence in programs & people
3. Aboriginal Affairs	• Address Aboriginal & treaty rights • Achieve excellence in programs & people
4. International Affairs	• Advance sovereignty & international interests • Achieve excellence in programs & people
5. Salmon Enhancement Program (SEP)	• Conserve, protect, restore & maintain fisheries stocks/fish habitat • Achieve excellence in programs & people

SERVICE LINES

1 Resource Management

To foster the protection, conservation and sustainable use of fisheries resources for the people of Canada; and

To provide for the fair allocation and distribution of the fishery resources among appropriate users.

The Resource Management Service Line includes Resource Management, ADM's Office, P P & C, Policy and Governance, and Regional Fisheries Directors.

KEY CHALLENGES

Through the programs, activities and initiatives highlighted below, Resource Management addresses four major challenges:

- 1) Timely delivery of approximately 170 plans.
- 2) Development of new program delivery for these plans through a co-management and objectives-based management process.
- 3) Improved performance measurement.
- 4) Greater stakeholder involvement in the management of fisheries.

PROGRAMS, ACTIVITIES, INITIATIVES

On-going

- Development and implementation of Integrated Fisheries Management Plans (IFMP), with measurable conservation objectives, for all key fisheries. Complete and announce on schedule.

From 2001 to 2004

- Implement the sector's Human Resources Plan.
- Establishment of an Atlantic marine recreational licence program.
- Develop the Pacific salmon IFMP.
- Finalize outstanding New Direction policy papers: Wild Salmon Policy, A Framework for Improved Decision Making in the Pacific Salmon Fishery, and Salmon Management Review. Implement other New Direction policy papers: New Directions, Allocation, Selective Fishing.
- Establish an operational management review framework for the Dockside Monitoring Program.
- Establish a strategy and operational guidelines, and initiate an Inuit Training and Employment Program for the Canadian North.

continued on page 10 >

SERVICE LINES

I Resource Management, continued

- Develop a framework for land claims implementation.
- Complete a departmental whale management policy.
- Prepare a departmental policy for the management of inter-tidal shellfish fisheries and interaction with aquaculture.
- Develop a strategy for implementation of the precautionary-based management of Pacific groundfish hook and line fisheries.
- Work with the Office of Sustainable Aquaculture to enable the development of shellfish and finfish aquaculture operations in Canada while respecting the interests of the wild fishery.
- Ensure all IFMPs are multi-year by 2003.
- Conduct a pilot in 2001 in each region on Objective-based Fisheries Management.
- Develop improved selective harvesting technologies for implementing the Code of Conduct for Responsible Fishing Operations.
- Develop a policy and program framework to advance industry viability.
- Review crab management in the Newfoundland region.
- Review lobster management to ensure egg production targets are met.
- Finalize Emerging Fisheries Policy.
- Implement recommendations of the Independent Panel on Access Criteria.
- Negotiate additional co-management agreements.
- Review vessel replacement rules for the Atlantic fisheries.
- Implement la Forest Panel recommendations on sharing 4RST turbot.
- Develop strategies for dealing with future reductions in snow crab and shrimp.
- Develop long-term management plan for seals considering the recommendations of the Expert Panel on Seals.
- Complete historic shares exercise with Atlantic provinces and Nunavut.
- Investigate ways to incorporate the Code of Conduct for Responsible Fishing Operations into IFMPs/CHPs.

Resource Management supports
Fisheries Management objectives #3,5,6,7 and 9

SERVICE LINES

② Conservation & Protection

To manage surveillance and enforcement programs in support of the Fisheries Act and the Coastal Fisheries Protection Act.

PROGRAMS, ACTIVITIES, INITIATIVES

On-going

- Monitoring and surveillance with respect to fisheries and habitat.
- Enforcement of laws, regulations, policies and fishing plans with respect to fisheries and habitat.
- Air, sea and land patrols; observer coverage on fishing vessels; dockside monitoring; remote electronic monitoring; and cooperation and collaboration with other departments and jurisdictions.
- Promotion of the goals and objectives of fisheries conservation and protection to resource user groups.
- Collaboration with EU countries on surveillance and enforcement.
- Implementation of responsibilities arising from international agreements.
- Increase awareness and support the implementation of the Oceans Strategy, and build involvement around IFMPs.

From 2001 to 2004

- Implement the sector's Human Resources Plan
- Develop strategies, including a sectoral long-term capital plan, to meet core responsibilities of compliance objectives within budget limitations.
- Implementation of conservation and protection renewal, including reorganization and recruitment of new staff.
- Implementation of the enforcement component of the national Habitat Management Program in inland fisheries.
- Increase user participation in monitoring activities under IFMPs, including increased use and cost sharing; for example, the observer program.
- Establish a contingency plan for Marshall-related enforcement.

Conservation and Protection supports
Fisheries Management objectives: 1, 4, and 9

SERVICE LINES

③ Aboriginal Affairs

To foster and promote respect for Aboriginal and Treaty rights in the formulation and implementation of fisheries management policies, plans and programs.

PROGRAMS, ACTIVITIES, INITIATIVES

On-going

- Negotiation and implementation of practical fisheries arrangements with east-coast Aboriginal communities that address treaty rights affirmed by the Supreme Court in the Marshall decision.
- Negotiation and implementation of comprehensive claims and self-government arrangements with Aboriginal groups and First Nations.
- Advising on Aboriginal fishing issues.
- Promotion of fisheries related economic opportunities for Aboriginal communities.
- Implementation of the Aboriginal Fisheries Strategy (AFS) program.

From 2001 to 2004

- Implement the sector's Human Resources Plan.
- Revitalize the AFS program in order to provide Aboriginal communities with greater participation in fisheries co-management and increased access to economic development opportunities in the commercial fishery.
- Develop amendments to DFO's legislative and regulatory framework to keep pace with new and innovative management initiatives and harvesting regimes in the Aboriginal fishery.
- Transfer of retired licences; for example, herring gillnets.
- Ongoing implementation of the Marshall decision managed in conjunction with Canada's longer-term treaty process in the Maritimes.

Aboriginal Affairs supports
Fisheries Management Objectives: 2 and 9

SERVICE LINES

4 International Affairs

To conduct international relations in order to advance Canada's fisheries conservation interests and responsibilities.

To assert Canadian interests with respect to internationally managed stocks.

PROGRAMS, ACTIVITIES, INITIATIVES

On-going

- Negotiation and administration of bilateral and multilateral treaties and agreements related to transboundary, highly migratory, straddling and external fish stocks found outside Canada's 200-nautical mile economic zone.
- Promotion of compatible processes bilaterally and through fisheries organizations to protect transboundary, straddling and migratory stocks.
- Financial contributions to bilateral and multilateral fisheries conservation and science organizations.
- International cooperation and negotiation with other states and follow-up to international fishing regimes consistent with Canada's domestic conservation objectives, obligations and responsibilities.

From 2001 to 2004

- Implement the sector's Human Resources Plan.
- Develop a framework for international negotiations.
- Implement the Pacific Salmon Treaty.
- Develop and implement a strategy for ratification and implementation of UNFA by key fishing states and the application of UNFA specifically in NAFO, ICCAT and the Pacific Tuna Treaty.
- Contribute to Canada's sovereignty concerning the fishery resource.
- Negotiate international agreements on responsible fishing practices.
- Develop strategies to achieve effective NAFO conservation measures and ICCAT quota sharing arrangements.
- Monitor boundary issues such as the A-B line in Alaska, Juan de Fuca Strait, the Canada-Greenland border and Machias Seal Island.
- Reflect on boundary issues in enforcement policies and training.

International Affairs supports
Fisheries Management objectives: 8 and 9

SERVICE LINES

⑤ Salmonid Enhancement Program (SEP)

To support hatchery production and salmon releases to rebuild depressed stocks and sustain fishing opportunities.

To help restore fish habitat critical to the survival of wild salmon.

PROGRAMS, ACTIVITIES, INITIATIVES

On-going

- Fish production at key SEP facilities.
- Habitat rehabilitation initiatives.

From 2001 to 2004

- Human resources valued and developed within the program.
- Develop plans and strategies, including a sectoral long-term capital plan, to maintain the ability to meet core responsibilities while addressing sectoral and departmental budgetary constraints.

SEP supports
Fisheries Management Objectives: 1 and 9

key focus of the plan

a program of renewal

A program of renewal is being undertaken in keeping with the Department's Strategic Plan. Reforms to reduce capacity and promote ecological sustainability and economic viability are being put into place. At the same time, reforms are also required to fisheries management policies and programs for the regulation of the fishing sector. Modernization to withdraw from micro-management and to focus on new management programs are required. The complementary components which make up the Fisheries Management program of renewal are:

Policy Renewal

- Atlantic Fisheries Policy Review
- National Policy Framework
- Marshall Phase 2
- AFS Review & Renovation

Operational Modernization

- Objective-based IFMPs
- FIMP
- Atlantic marine recreational licence
- Monitoring, control & surveillance modernization
- Performance management and improved costing by fishery
- Renewal of Fisheries Resource Management community
- Legislative reform
- Assessment of current regulatory and legislative impediments to change

International Leadership

- UNFA, NAFO ICCAT, NASCO initiatives
- Pacific Salmon Treaty implementation

MEASURING PERFORMANCE—A NEW WAY OF DOING BUSINESS

In keeping with the Department's Strategic Plan, the Fisheries Management Business Plan reflects a new way of doing business. In the past, the sector organized planning, budgeting, accountability and performance around the five service lines. The service lines still remain, but planning and reporting will be different.

Each of the service lines supports the sector's nine operational objectives. For each of these objectives, key outcomes (or achievements) have been identified. These are tangible milestones which show progress made. The outcomes are also the basis for the sector's accountability in relation to the mandate to Manage and Protect Fisheries Resources. It is against these that results and performance will be assessed.

Fisheries Management Operational Objectives & Outcomes

Note: for full text on the outcomes refer to the complete document: Fisheries Management Business Plan 2001-2004.

1. Conserve, protect, restore and maintain fisheries stocks/fish habitat

- effective, efficient IFMPs
- fish stocks and habitat at desired states
- species diversity
- progress in controlling introduced species

2. Address Aboriginal and treaty rights

- priority access, after conservation, established for Aboriginal peoples to the fishery resource for food, social, and ceremonial needs
- increased opportunities for Aboriginal groups and First Nations to manage their fishery, participate in regional fishery co-management arrangements; and to have greater access to opportunities in the commercial fishery
- progress in finding new and innovative ways to meet First Nation expectations for more culturally appropriate management and harvesting regimes for their domestic (food, social and ceremonial) fishery
- increased capacity for Aboriginal groups and First Nations to manage and participate in the fishery
- greater co-operation and shared stewardship in the management of the fishery between Aboriginal and non-Aboriginal groups
- compliance in the Aboriginal fisheries

3. Ensure sustainable use of the resource

- in commercial, recreational, aquaculture, and Aboriginal fisheries
- effective, efficient conservation harvesting practices & selective fishing in all fisheries
- users accountable for compliance
- partnership of DFO, Memorial University and industry in the Responsible Fishing Technology Network

4. Ensure compliance with Conservation Harvesting Plans

- compliance by users
- effectiveness, efficiency of enforcement plans
- increased stakeholder involvement in shared stewardship

5. Contribute to Environmentally and economically sustainable industries and benefits for Canadians

- proper balance maintained between the catch capacity and effort and the sustainable capacity of the fish stocks
- diversification initiatives
- reasonable balance between public/private costs to conduct fisheries and public/private benefits from the fisheries

6. Ensure transparent and fair licence and allocation decisions

- client satisfaction
- adequate governance capacity among stakeholders to support co-management
- codification of rules for the sharing of abundant and lucrative species

7. Achieve shared responsibility and accountability

- expansion of co-management
- shared responsibility by resource managers and stakeholders (costs, decisions, accountability)
- industry ratification and implementation of the Code of Conduct for Responsible Fishing Operations
- increased user responsibility and accountability for compliance

8. Advance sovereignty and international interests

- effectiveness, efficiency of bilateral and multilateral international regimes on fishing conservation
- ratification of UNFA and its implementation in NAFO, ICCAT, Pacific Tuna Treaty, IPOA on IUU and other international forums
- agreement on an FAO International Action Plan on illegal, unregulated and unreported fishing
- sharing and management regime with the USA for Pacific hake
- Canadian ratification of the Western and Central Pacific Highly Migratory Stocks Convention
- compliance by Canada with its international fisheries obligations and responsibilities

9. Achieve excellence in programs and people

- employee satisfaction
- efficiency, effectiveness in financial and human resources
- adequate capacity for governance and program integrity

Fisheries and Oceans Canada

Strategic Plan Objectives & 18 Strategic Initiatives

PART B

Restoring Confidence and Credibility

1. Internal communications.
2. External communications.
3. Strategic plan delivery.
4. Citizen engagement.

Mandate Renewal

5. Building core capacity
6. Reducing less critical programs and services and generating new efficiencies
7. A more affordable and better aligned capital asset base
8. Revenue generation
9. Oceans management
10. Fisheries Management renewal
11. Aquaculture
12. Marine Services renewal

Organizational Effectiveness

13. Integrated planning and results-based management for the future
14. Information technology and management
15. Area management
16. Organizational health
17. Recruitment
18. Continuous learning

Fisheries Management Contribution to Achievement of the Strategic Initiatives

Restoring Confidence and Credibility

1. Internal communications
 - FM internet site
2. External communications
 - FM website
 - Service standards for IFMPs
3. Strategic plan delivery
 - Planning matrix tool linking operational, strategic plan and external planning commitments
4. Citizen engagement
 - CCFAM recreational fisheries task group
 - Pacific salmon endowment fund
 - Co-management opportunities under IFMPs

Mandate Renewal

5. Building core capacity
 - Enforcement capacity increases and adjustments to accommodate departmental initiatives
 - C&P field organization
 - Habitat enforcement capability in Ontario and the Prairie Provinces
 - MCS modernization for high risk fisheries, and unlicensed fishing
 - Fish management plans and processes responsive to Aboriginal governance and access
6. Reducing less critical programs and services and generating new efficiencies
 - Capacity for: selective fishing, FM policy and governance, Marshall Phase 2, recreational fishing
 - Complete Pacific salmon review
 - ASD approaches to Radio Plan
 - Electronic licence renewal through the Banks
7. A more affordable and better aligned capital asset base
 - Life cycle management of FM equipment
8. Revenue generation
 - Atlantic marine recreational fishing licence
 - Increased industry cost-sharing for at-sea observer program
9. Oceans management
 - Linkages with National FM policy, FM governance issues and IFMPs including enforcement plans

10. Fisheries Management renewal

- Explicit resource management goals with priority on conservation: AFPR, Pacific New Directions, National Policy Framework, improved IFMP process
- Consistent, fair, transparent process for resource allocation: recommendations from IPAC, crab management review, Pacific New Directions, AFPR
- Improved governance arrangements through participatory decision-making: AFPR, Pacific New Directions, Marshall Phase 2, legislative and regulatory reform, revised AFS
- Modernized resource management operations to improve service delivery: FIMP, MCS systems, safety at sea improvements
- International leadership: UNFA ratification and implementation, NAFO action plan, PST implementation, Western & Central Highly Migratory Stocks Convention

11. Aquaculture

- Policies and initiatives supported

12. Marine services renewal

- Support redesign of fleet services delivery
- Small boating safety incorporated into recreational fishing website

Organizational Effectiveness

13. Integrated planning and results-based management for the future

- FM pilot on operational and financial reporting
- Modern comptroller approach in place

14. Information technology and management

- FIMP implementation
- GOL plan implemented

15. Area management

- Authorities and accountabilities for FM delivery
- Governance models for co-management and citizen engagement

16. Organizational health

- NWIP recommendations implemented

17. Recruitment

- Develop resource management renewal plan
- Implement C&P renewal plan

18. Continuous learning

- Develop individual learning and training plans

Note: Fisheries Management undertakes a leading role in some strategic initiatives and a supporting role in others.

Fisheries Management

Resource Allocation – Part C

(\$'000)

PLANNING YEAR 2001-2002

Region	Resource Mgmt.	Conservation & Protection	Aboriginal Affairs	Int'l Affairs	SEP	Total
Headquarters	\$31,140	\$32,510	\$106,888	\$4,022		\$174,560
Newfoundland	3,528	15,287	711			19,526
Maritimes	4,146	12,723	20,853			37,722
Gulf	3,872	8,719	14,837			27,428
Laurentian	1,731	6,765	6,035			14,531
Central & Arctic	2,719	5,760	2,119			10,598
Pacific	12,688	18,000	18,660	385	24,061	73,794
2001-2002 Total	\$59,824	\$99,764	\$170,103	\$4,407	\$24,061	\$358,159

PLANNING YEAR 2002-2003

Region	Resource Mgmt.	Conservation & Protection	Aboriginal Affairs	Int'l Affairs	SEP	Total
Headquarters	\$33,827	\$34,970	\$143,733	\$4,022		\$216,555
Newfoundland	3,362	14,861	111			18,334
Maritimes	3,646	12,168	78			15,892
Gulf	3,372	8,164	146			11,682
Laurentian	1,531	6,066				7,597
Central & Arctic	2,719	5,700	2,050			10,469
Pacific	12,727	17,416	5,554	385	24,061	60,143
2002-2003 Total	\$61,184	\$99,348	\$151,672	\$4,407	\$24,061	\$340,672

PLANNING YEAR 2003-2004

Region	Resource Mgmt.	Conservation & Protection	Aboriginal Affairs	Int'l Affairs	SEP	Total
Headquarters	\$28,826	\$34,973	\$143,733	\$4,022		\$211,554
Newfoundland	3,362	14,862	111			18,335
Maritimes	3,646	12,166	78			15,890
Gulf	3,372	8,162	146			11,680
Laurentian	1,531	6,068				7,599
Central & Arctic	2,795	5,700	1,992			10,487
Pacific	12,727	17,411	4,229	385	24,061	58,813
2003-2004 Total	\$56,259	\$99,342	\$150,289	\$4,407	\$24,061	\$334,358



Plan D'activités

du Secteur de la gestion des pêches

2 0 0 1 - 2 0 0 4

GUIDE DE LA
PLANIFICATION À LA
RÉALISATION



Pêche et Océans Fisheries and Oceans
Canada Canada

Canada

Guide de la planification à la réalisation
Plan d'activités du Secteur de la gestion des pêches 2001-2004

Publié par : Secteur de la gestion des pêches
 Pêches et Océans Canada
 200, rue Kent
 Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Personne-ressource : David Balfour
 Directeur général
 Planification et coordination des programmes

Téléphone : (613) 993-2574
Télécopieur : (613) 990-9691

Septembre 2001

DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION :

Plan d'activités du Secteur de la gestion des pêches 2001-2004



MISSION

Gérer les pêches du Canada en collaboration avec les parties intéressées afin de conserver la ressource et d'utiliser de façon durable l'eau douce et les ressources marines du Canada ainsi que leur habitat dans l'intérêt des générations canadiennes présentes et futures.

table des matières

INTRODUCTION	3
COUP D'ŒIL SUR LE PLAN	
Plan en trois parties	4
Liens du Secteur de la gestion des pêches avec le Plan stratégique	6
PARTIE A: SECTEURS FONCTIONNELS	
Réussir grâce aux secteurs fonctionnels	8
Gestion des ressources	9
Conservation et protection	11
Affaires autochtones	12
Affaires internationales	13
Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS)	14
THÈME CENTRAL DU PLAN	
Un programme de renouvellement	15
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET RÉSULTATS DU SECTEUR DE LA GESTION DES PÊCHES	16
PARTIE B: OBJECTIFS ET INITIATIVES DU PLAN STRATÉGIQUE DE PÊCHES ET OCÉANS CANADA	18
Contribution du Secteur de la gestion des pêches	19
PARTIE C: AFFECTATION DES RESSOURCES DU SECTEUR DE LA GESTION DES PÊCHES	21

Le présent guide est un résumé du plan d'activités 2001-2004 du Secteur de la gestion des pêches, dont l'objectif est de fournir orientation et encadrement quant au meilleur moyen d'utiliser ses ressources financières et humaines pour accomplir sa mission et aider le Ministère à réaliser son mandat.

Le Secteur de la gestion des pêches est chargé de gérer les pêches au Canada, à l'exception des endroits où la gestion de la pêche intérieure a été confiée à une province ou à un territoire. Il est également responsable des négociations et des relations en matière de conservation des pêches internationales, de la gestion partagée des pêches d'interceptions en eaux internationales ainsi que de la gestion de l'effort en matière de pêche autochtone, de pêche sportive et de pêche commerciale dans les eaux côtières des trois océans qui entourent le Canada. Il existe plus de 100 plans de gestion touchant environ 150 pêcheries commerciales dans l'Atlantique et le Pacifique. Il existe également 70 plans de gestion distincts pour la Région du Centre et de l'Arctique, touchant notamment à 300 poissons et à 29 mammifères.

Le Secteur de la gestion des pêches est le centre opérationnel qui assure la réalisation d'un des principaux mandats du Ministère, c'est-à-dire gérer et protéger les ressources de pêche.

Voici les résultats visés :

- cogestion et structure de gestion partagée;
- PGIP (plans de gestion intégrée des pêches);
- conformité aux règlements;
- pêches durables;
- biodiversité;
- flottes viables et autosuffisantes;
- satisfaction des clients et des parties intéressées.

Pour y parvenir, le Secteur suivra son plan d'activités, qui le place dans le contexte plus vaste du plan stratégique du Ministère et met l'accent sur les résultats. Les progrès réalisés pendant sa mise en œuvre seront suivis et rapportés.

Dans le présent guide, on présente un aperçu du Plan d'activités, y compris des détails des programmes et des activités menés à bien par les secteurs fonctionnels du Secteur de la gestion des pêches, des faits saillants sur les contributions du Secteur de la gestion des pêches au plan stratégique et l'affectation des ressources au programme de la gestion des pêches.

coup d'œil sur le plan

LES TROIS PARTIES DU PLAN

A. PROGRAMMES DU MANDAT

- Principaux enjeux
- Objectifs du mandat
- Ressources des secteurs fonctionnels

B. MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

- 18 initiatives
- Nouvelles méthodes de travail

C. INFORMATION SUR LES RESSOURCES

- Ressources disponibles

Le Secteur de la gestion des pêches et le Ministère ont dû relever des défis de taille et continuent de le faire. Au début des années 1990, l'effondrement des stocks de poissons de fond dans l'Atlantique a entraîné d'importants changements dans l'industrie. La décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Marshall en septembre 1999, et son maintien en novembre de la même année, ont permis de mieux définir les droits issus des traités en matière de participation des Autochtones à la pêche commerciale. Dans le Pacifique, la diminution des prises de saumon au milieu des années 1990 a également entraîné des modifications importantes, et dans l'Arctique, le Secteur de la gestion des pêches doit faire face à de nouveaux enjeux : la tradition et la culture, les règlements en matière de revendications territoriales, les ressources financières limitées et l'émergence du territoire du Nunavut.

C'est dans ce contexte que les buts et objectifs du Secteur ont été définis et élaborés. Les principaux enjeux qui en sont ressortis sont abordés au moyen des programmes et des activités des cinq secteurs fonctionnels du Secteur de la gestion des pêches.

Le Secteur de la gestion des pêches est hautement fonctionnel et décentralisé. La plupart de ses 1 600 employés vivent dans de petites collectivités et, à titre d'agents des pêches, ils sont embauchés pour livrer des services aux clients, au personnel responsable de délivrer des permis, aux gestionnaires des pêches et aux travailleurs responsables de reconstituer les ressources.

Le plan d'activités du Secteur, en trois parties, est fondé sur le Plan stratégique général du Ministère et les objectifs du mandat.

Partie A

- **Quatre principaux enjeux caractérisent les pêches au Canada.**

1. la surcapitalisation et le nombre excessif de participants;
2. l'instabilité écologique et économique;
3. les coûts élevés de gestion et de réglementation;
4. les conflits relatifs au partage des captures et aux intérêts politiques particuliers.

Malgré tout, les exportations canadiennes de poissons et de mollusques ont atteint le montant record de 3,7 milliards de dollars en 1999. En relevant ces enjeux, le Secteur contribuera à la réalisation des cinq objectifs du mandat du Ministère.

- **Les cinq objectifs du mandat du Ministère définissent sa raison d'être.**

1. Gérer et protéger les ressources de pêche.
2. Protéger l'environnement marin et l'environnement d'eau douce.
3. Comprendre les ressources océaniques et aquatiques.
4. Maintenir la sécurité maritime.
5. Faciliter le commerce maritime et le développement océanique.

- **Secteurs fonctionnels du Secteur de la gestion des pêches**

C'est au moyen des programmes et des activités de ses cinq secteurs fonctionnels que le Secteur de la gestion des pêches pourra réaliser ses objectifs opérationnels.

On peut voir à la page suivante le lien qui existe entre le mandat de gérer et de protéger les ressources de pêche, les cinq secteurs fonctionnels et les neuf objectifs opérationnels du Secteur, dont la réalisation constitue l'un des principaux résultats visés par le Ministère. Les ressources humaines et financières sont liées de façon intrinsèque à ce résultat.

Partie B

La deuxième partie du plan d'activités est axée sur la mise en œuvre du Plan stratégique du Ministère : « Aller de l'avant avec confiance et crédibilité ». On y présente 18 initiatives stratégiques et de nouvelles méthodes de travail. Le Secteur de la gestion des pêches a contribué et continue de contribuer activement à la concrétisation de ces initiatives. Vous trouverez à la page 19 les faits saillants au sujet de cet élément.

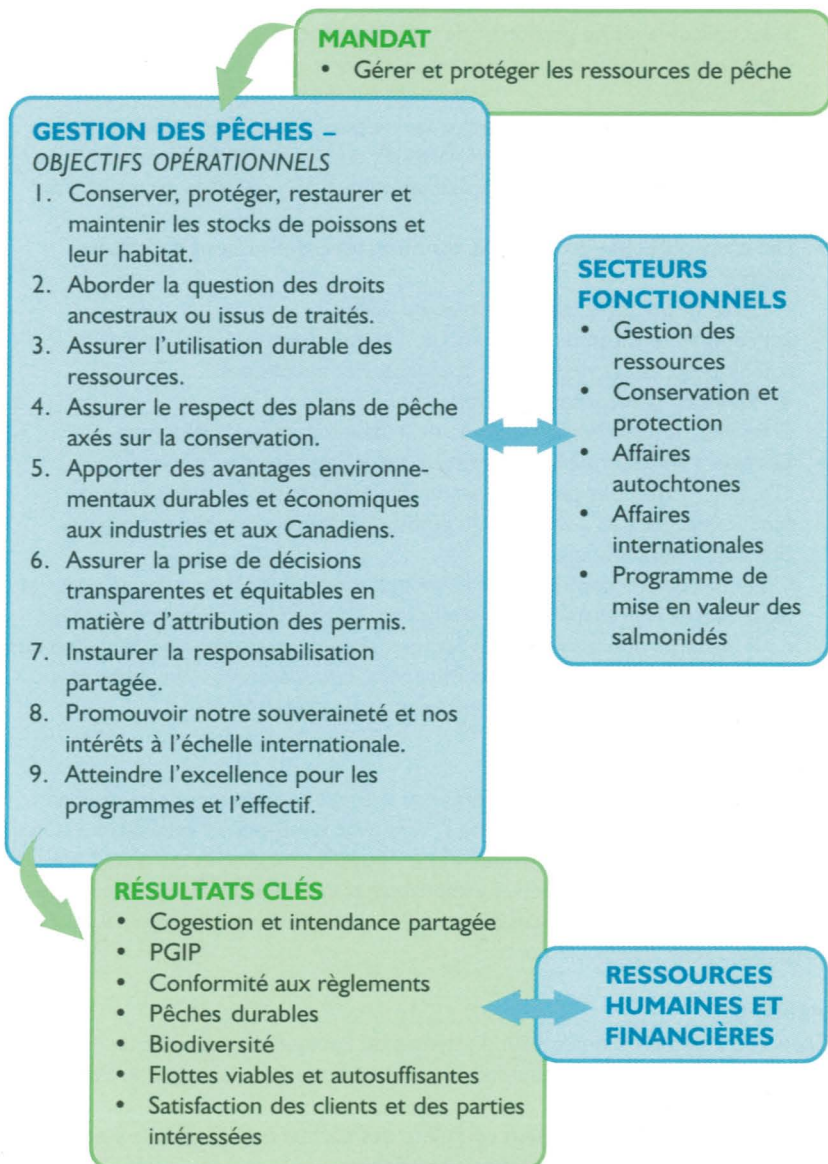
Partie C

Dans la troisième partie du plan d'activités du Secteur, on présente un résumé de l'information sur les ressources pour les trois années visées par le Plan. Voir le tableau à la page 21.

Vous trouverez une description complète des parties B et C dans le plan d'activités du Secteur de la gestion des pêches.

Placer le Secteur de la gestion des pêches dans un contexte plus vaste

Le plan d'activités 2001-2004 du Secteur de la gestion des pêches est directement relié au Plan stratégique du Ministère.



SECTEURS FONCTIONNELS

Les programmes, activités et initiatives de chaque secteur fonctionnel sont énumérés dans les pages suivantes. Ils sont divisés en deux parties : les programmes ou les activités en cours, et les initiatives prévues au cours des trois prochaines années (2001 à 2004) dans le plan d'activités du Secteur de la gestion des pêches.

- 1. Gestion des ressources**
- 2. Conservation et protection**
- 3. Affaires autochtones**
- 4. Affaires internationales**
- 5. Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS)**

réussir grâce aux secteurs fonctionnels

PARTIE A : Dans la présente section, on décrit les contributions attendues de chaque secteur fonctionnel par le biais de ses programmes, et on illustre les programmes et initiatives qui seront réalisés par les employés du Secteur de la gestion des pêches.

Les secteurs fonctionnels du Secteur appuient ses neuf objectifs opérationnels.

SECTEURS FONCTIONNELS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DU SECTEUR DE LA GESTION DES PÊCHES
1. Gestion des ressources	• Assurer l'utilisation durable des ressources. • Apporter des avantages environnementaux durables et économiques aux industries et aux Canadiens. • Assurer la prise de décisions transparentes et équitables en matière d'attribution des permis. • Instaurer la responsabilisation partagée. • Atteindre l'excellence pour les programmes et l'effectif.
2. Conservation et protection	• Conserver, protéger, restaurer et maintenir les stocks de poissons et leur habitat. • Assurer le respect des plans de pêche axés sur la conservation. • Atteindre l'excellence pour les programmes et l'effectif.
3. Affaires autochtones	• Régler la question des droits ancestraux ou issus de traités. • Atteindre l'excellence pour les programmes et l'effectif.
4. Affaires internationales	• Faire avancer la souveraineté et les intérêts internationaux. • Atteindre l'excellence pour les programmes et l'effectif.
5. Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS)	• Conserver, protéger, restaurer et maintenir les stocks de poissons et leur habitat. • Atteindre l'excellence pour les programmes et l'effectif.

1 Gestion des ressources

Encourager la protection, la conservation et l'utilisation durable des ressources de pêche pour les Canadiens.

Offrir une allocation et une répartition équitables des ressources de pêche entre les utilisateurs appropriés.

Le secteur fonctionnel de la Gestion des ressources comprend la Gestion des ressources, le bureau du SMA, le Comité des priorités et de la planification, Politiques et gouvernance ainsi que les directeurs régionaux des pêches.

PRINCIPAUX ENJEUX

Par le biais des programmes, activités et initiatives énumérés ci-dessous, la Gestion des ressources aborde quatre enjeux importants :

- 1) la mise en œuvre opportune d'environ 170 plans;
- 2) l'élaboration d'une nouvelle méthode pour la mise en œuvre de ces plans au moyen d'un processus de cogestion et de gestion axée sur les objectifs;
- 3) l'amélioration de la mesure du rendement;
- 4) une plus grande participation des parties intéressées à la gestion des pêches.

PROGRAMMES, ACTIVITÉS ET INITIATIVES

En cours

- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion intégrés des pêches (PGIP), avec des objectifs mesurables de conservation, pour toutes les pêches clés. Réalisation de ces plans et annonce selon l'échéancier établi.

De 2001 à 2004

- Mettre en œuvre le Plan des ressources humaines du Secteur.
- Élaborer un programme de permis pour la pêche sportive dans l'Atlantique.
- Élaborer le plan de gestion intégrée de la pêche au saumon du Pacifique.
- Finaliser les documents en matière de nouvelle orientation (*Wild Salmon Policy, A Framework for Improved Decision Making in the Pacific Salmon Fishery* et *Salmon Management Review*). Mettre en œuvre d'autres documents portant sur la nouvelle orientation (nouvelles orientations, allocation et pêche sélective).
- Établir un cadre d'étude sur la gestion opérationnelle du Programme de vérification à quai.

suite 10>

I Gestion des ressources, continue

- Définir une stratégie ainsi que des directives opérationnelles et lancer un programme de formation et d'embauche pour le Nord canadien.
- Élaborer un cadre de mise en œuvre des revendications territoriales.
- Achiever la politique ministérielle sur la gestion de la baleine.
- Préparer une politique ministérielle sur la gestion de la pêche intertidale de mollusques et sur l'interaction avec l'aquaculture.
- Élaborer une stratégie de mise en œuvre de la gestion axée sur la prudence pour la pêche à la ligne et à l'hameçon du poisson de fond dans le Pacifique.
- Travailler en collaboration avec le Bureau de l'aquaculture durable pour permettre le développement de l'aquaculture des mollusques et des poissons au Canada tout en respectant les intérêts de la pêche de poissons sauvages.
- Voir à ce que tous les plans de gestion intégrée de pêche soient plurianuels d'ici 2003.
- En 2001, mener dans chaque région le projet pilote sur la gestion des pêches par objectifs.
- Développer de meilleures technologies de récolte sélective et mettre en œuvre le Code de conduite canadien pour la pêche responsable.
- Élaborer un cadre politique et un programme pour faire progresser la viabilité de l'industrie.
- Revoir la gestion du crabe dans la région de Terre-Neuve.
- Revoir la gestion du homard afin de s'assurer d'atteindre les cibles en matière de production d'œufs.
- Finaliser la politique émergente sur les pêches.
- Mettre en œuvre les recommandations du Groupe indépendant sur les critères d'accès.
- Négocier des ententes supplémentaires de cogestion.
- Réviser les règles de remplacement des navires pour les pêches de l'Atlantique.
- Mettre en œuvre les recommandations du Groupe Forest sur le partage de la plie grise du 4RST.
- Élaborer des stratégies pour négocier avec les diminutions futures du crabe des neiges et de la crevette.
- Élaborer un plan de gestion à long terme des phoques en tenant compte des recommandations du Groupe de spécialistes sur les phoques.
- Terminer l'exercice de partage historique entre les provinces de l'Atlantique et le Nunavut.
- Examiner les moyens d'intégrer le Code de conduite de pêche raisonnable aux PGIP et aux PPAC.

La Gestion des ressources appuie les objectifs 3, 5, 6, 7 et 9 du Secteur de la gestion des pêches.

② Conservation et protection

Gérer les programmes de surveillance et d'application des règlements pour appuyer la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection des pêcheries côtières.

PROGRAMMES, ACTIVITÉS ET INITIATIVES

En cours

- Contrôle et surveillance à l'égard des pêches et de l'habitat.
- Renforcement des lois, règlements, politiques et plans de pêches à l'égard des pêches et de l'habitat.
- Patrouilles aériennes, maritimes et terrestres; présence d'observateurs sur les navires de pêche; vérification à quai; contrôle électronique à distance; coopération et collaboration avec d'autres ministères et instances.
- Promotion des buts et des objectifs en matière de conservation et de protection des pêches auprès des groupes qui utilisent les ressources.
- Collaboration avec les pays de l'Union européenne concernant la surveillance et l'application des règlements.
- Mise en œuvre des responsabilités découlant des ententes internationales.
- Mise en œuvre de la Stratégie sur les océans et sensibilisation à ce sujet, et augmentation de l'engagement dans les PGIP.

De 2001 à 2004

- Mettre en œuvre le Plan des ressources humaines du Secteur.
- Élaborer des stratégies, notamment un plan sectoriel d'immobilisations à long terme, pour faire face aux principales responsabilités touchant les objectifs de conformité tout en respectant les contraintes budgétaires.
- Mettre en œuvre le renouvellement du secteur Conservation et protection, notamment la réorganisation et le recrutement de nouveaux employés.
- Appliquer les règlements du Programme national de gestion de l'habitat du poisson pour la pêche intérieure.
- Augmenter la participation des utilisateurs dans les activités de surveillance dans le cadre des PGIP, notamment l'augmentation de l'utilisation et le partage des coûts (p. ex. le programme d'observateurs).
- Élaborer un plan de contingence associé à l'application des règlements liés à l'affaire Marshall.

La Conservation et protection appuie les objectifs 1, 4 et 9 du Secteur de la gestion des pêches.

③ Affaires autochtones

Favoriser et promouvoir les droits ancestraux ou issus de traités dans la formulation et la mise en œuvre des programmes, des plans et des politiques relatifs à la gestion des pêches.

PROGRAMMES, ACTIVITÉS ET INITIATIVES

En cours

- Négociation avec les collectivités autochtones de la côte Est et mise en œuvre d'ententes concernant les pratiques de pêche touchant aux droits issus de traités tel qu'affirmé par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Marshall.
- Négociation et mise en œuvre de revendications territoriales et d'ententes d'autonomie gouvernementale avec les groupes autochtones et les Premières nations.
- Conseils sur les questions de pêche autochtone.
- Promotion des possibilités économiques touchant la pêche des collectivités autochtones.
- Mise en œuvre de la Stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA).

De 2001 à 2004

- Mettre en œuvre le Plan des ressources humaines du Secteur.
- Revitaliser la SRAPA afin de permettre aux collectivités autochtones une plus grande participation à la cogestion des pêches et un meilleur accès aux possibilités de développement économique dans le domaine de la pêche commerciale.
- Élaborer des amendements au cadre législatif et réglementaire du MPO afin d'être à jour avec les initiatives touchant la nouvelle gestion innovatrice et les régimes de prise dans le domaine de la pêche autochtone.
- Effectuer le transfert des permis retirés (p. ex. filets maillants à hareng).
- Gérer la mise en œuvre progressive de l'affaire Marshall de concert avec le Traité canadien à plus long terme pour les Maritimes.

Les Affaires autochtones appuient les objectifs 2 et 9 du
Secteur de la gestion des pêches.

④ Affaires internationales

Entretenir des relations internationales pour faire avancer les intérêts et les responsabilités du Canada en matière de conservation.

Faire valoir les intérêts canadiens à l'égard des stocks de poissons gérés à l'échelle internationale.

PROGRAMMES, ACTIVITÉS ET INITIATIVES

En cours

- Négociation et gestion de traités et d'ententes bilatéraux et multilatéraux associés aux stocks de poissons transfrontaliers, grands migrateurs et externes qui chevauchent la zone économique de 200 milles marins.
- Promotion de processus compatibles de façon bilatérale et par le biais des organisations régionales de pêches afin de protéger les stocks de poissons transfrontaliers, grands migrateurs et ceux qui chevauchent la zone de 200 milles susmentionnée.
- Contributions financières aux organisations de conservation des pêches et aux organisations scientifiques bilatérales et multilatérales.
- Coopération internationale, négociation avec d'autres états et suivi des régimes de pêche internationaux qui sont conformes aux objectifs nationaux de conservation, aux obligations et aux responsabilités du Canada.

De 2001 à 2004

- Mettre en œuvre le Plan des ressources humaines du Secteur.
- Élaborer un cadre de négociations internationales.
- Mettre en œuvre le Traité sur le saumon du Pacifique.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour la ratification et la mise en œuvre complète de l'Entente des Nations Unies sur les pêches (ENUP) par état de pêche clé, et application de l'ENUP particulièrement pour l'OPANO, le CICTA et le Traité sur le thon du Pacifique.
- Contribuer à la souveraineté du Canada concernant les ressources de pêche.
- Négocier des ententes internationales sur les pratiques responsables de pêche.
- Élaborer des stratégies permettant de mettre en application les règles efficaces de conservation de l'OPANO et les ententes de partage des quotas du CICTA.
- Surveiller les questions frontalières telles que la ligne A-B en Alaska, le détroit de Juan de Fuca, la frontière entre le Canada et le Groenland et l'île Machias Seal.
- Traiter des questions frontalières dans les politiques d'application des règlements et dans la formation.

Les Affaires internationales appuient les objectifs 8 et 9 du
Secteur de la gestion des pêches.

⑤ Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS)

Appuyer les écloses et la libération des saumons afin de rétablir les stocks appauvris et d'assurer les possibilités de pêche.

Contribuer à restaurer l'habitat qui est essentiel à la survie du saumon sauvage.

PROGRAMMES, ACTIVITÉS ET INITIATIVES

En cours

- Production piscicole à l'installation principale du PMVS.
- Initiatives de restauration de l'habitat.

De 2001 à 2004

- Valoriser et développer les ressources humaines dans le cadre du programme.
- Élaborer des plans et des stratégies, notamment un plan sectoriel d'immobilisations à long terme, pour nous permettre de faire face aux principales responsabilités touchant les objectifs de conformité tout en respectant les contraintes budgétaires sectorielles et ministérielles.

Le Programme de mise en valeur des salmonidés appuie les objectifs 1 et 9 du Secteur de la gestion des pêches.

thème central du plan

un programme de renouvellement

Conformément au Plan stratégique du Ministère, nous mettons en œuvre un programme de renouvellement. Des réformes visant à réduire la capacité et à favoriser la durabilité écologique ainsi que la viabilité économique ont été mises en place. Nous devons en outre modifier nos politiques et programmes de gestion des pêches afin de réglementer le secteur de la pêche. Il faut moderniser pour s'éloigner de la microgestion et adopter plutôt de nouvelles méthodes de gestion. Voici les composantes du programme de renouvellement du Secteur de la gestion des pêches :

Renouvellement des politiques

- Examen de la politique sur les pêches de l'Atlantique
- Cadre politique national
- Phase II de l'affaire Marshall
- Examen et mise à jour de la SRAPA

Modernisation fonctionnelle

- PGIP axés sur les objectifs
- Projet de gestion des données sur les pêches (PGDP)
- Permis de pêche récréative dans l'Atlantique
- Modernisation de la surveillance et du contrôle
- Gestion du rendement et amélioration des méthodes d'établissement des coûts
- Renouvellement du personnel responsable de la gestion des ressources de pêche
- Réforme législative
- Évaluation des obstacles réglementaires et législatifs au changement

Leadership international

- Initiatives telles que l'ENUP, l'OPANO, la CICTA et l'OSCAN
- Mise en œuvre du Traité du saumon du Pacifique

MESURER LE RENDEMENT—UNE NOUVELLE MÉTHODE DE TRAVAIL

Conformément au Plan stratégique du Ministère, le plan d'activités du Secteur de la gestion des pêches traduit une nouvelle méthode de travail. Le Secteur a toujours organisé la planification, la budgétisation, la comptabilité et le rendement en fonction des cinq secteurs fonctionnels. Ces secteurs existent encore, mais la planification et l'établissement de rapports seront différents.

Chaque secteur fonctionnel appuie les neuf objectifs opérationnels du Secteur de la gestion des pêches. Pour chacun de ces objectifs, les principaux résultats (ou réalisations) ont été déterminés. Ce sont des jalons tangibles qui démontrent les progrès réalisés. Ils servent également de base à la responsabilité du Secteur de gérer et de protéger les ressources. Les résultats et le rendement seront évalués en fonction de ces objectifs.

Objectifs opérationnels et résultats du Secteur de la gestion des pêches

Nota : On trouvera tous les détails sur les résultats dans le document Gestion des pêches – Plan d'activités 2001-2004.

1. Conserver, protéger, restaurer et maintenir les stocks de poissons et leur habitat.

- PGP efficaces et efficaces
- Stocks de poissons et habitats menés à l'état désiré
- Diversité des espèces
- Progrès dans le contrôle des espèces non indigènes

2. Aborder la question des droits ancestraux ou issus de traités.

- Après la conservation, donner un accès prioritaire aux Autochtones aux ressources de pêche pour leurs besoins alimentaires, sociaux et cérémoniaux.
- Donner plus de possibilités aux groupes autochtones et aux Premières nations de gérer leurs pêches, de participer aux ententes de cogestion des pêches régionales et d'avoir un meilleur accès aux possibilités dans le domaine de la pêche commerciale.
- Trouver de nouvelles façons innovatrices de répondre aux attentes des Premières nations en ce qui a trait à une gestion plus appropriée sur le plan culturel et à des régimes de prises pour la pêche territoriale (nourriture, société et cérémonies).
- Donner plus de possibilités aux groupes autochtones et aux Premières nations de gérer et de participer aux pêches.
- Augmenter la coopération et établir une structure de gestion partagée entre les groupes autochtones et non autochtones dans la gestion des pêches.
- Se conformer à la réglementation de la pêche autochtone.

3. Assurer l'utilisation durable des ressources.

- Pêches commerciale, sportive et autochtone ainsi que l'aquaculture
- Pratiques de récolte efficaces et efficaces en matière de conservation et pêche sélective employées dans toutes les pêches
- Utilisateurs des ressources responsables de se conformer aux normes
- Partenariat entre le MPO, l'université Memorial et l'industrie dans le Responsible Fishing Technology Network

4. Assurer le respect des plans de pêche axés sur la conservation.

- Conformité par les utilisateurs
- Efficacité et efficience des plans d'application des règlements
- Participation accrue des groupes d'intérêt à l'intendance partagée

5. Apporter des avantages environnementaux durables et économiques aux industries et aux Canadiens.

- Maintien d'un équilibre approprié entre la capacité de prise, l'effort et la viabilité des stocks de poissons
- Diversification des initiatives
- Équilibre raisonnable entre les coûts publics et privés des différentes pêches les bénéfices retirés des pêches

6. Assurer la prise de décisions transparentes et équitables en matière d'attribution des permis

- Satisfaction des clients
- Capacité de gouvernance adéquate des groupes d'intérêt pour appuyer la cogestion
- Codification des règlements aux fins de partage des espèces abondantes et lucratives

7. Instaurer la responsabilisation partagée

- Plus grande utilisation des ententes de cogestion
- Responsabilité partagée entre les gestionnaires des ressources et les groupes d'intérêt (coûts de gestion, décisions et responsabilisation)
- Ratification par l'industrie et mise en œuvre du Code de conduite canadien pour la pêche responsable
- Responsabilisation accrue des utilisateurs en matière de conformité à la réglementation

8. Promouvoir notre souveraineté et nos intérêts à l'échelle internationale

- Efficacité et efficience des régimes bilatéraux et multilatéraux internationaux sur la conservation des pêches
- Ratification et mise en œuvre de l'ENUP dans l'OPANO, la CICTA, le Traité sur le thon du Pacifique, le Plan international d'action sur la pêche illicite, non déclarée ou irrégulière et d'autres instances internationales
- Entente concernant le plan d'action international de la FAO au sujet de la pêche illicite, non déclarée ou irrégulière
- Régime de partage et de gestion avec les États-Unis concernant le merlu du Pacifique
- Ratification canadienne de l'Accord sur les stocks de poissons grands migrateurs du Centre et de l'Ouest du Pacifique
- Respect des obligations et des responsabilités du Canada en matière de pêches internationales

9. Atteindre l'excellence pour les programmes et l'effectif

- Satisfaction des employés
- Utilisation efficiente et efficace des ressources financières et humaines
- Capacité adéquate en matière de gouvernance et d'intégrité des programmes

Objectifs et initiatives du Plan stratégique de Pêches et Océans Canada

PARTIE B

Rétablissement de la confiance et de la crédibilité

1. Communications internes
2. Communications externes
3. Prestation du Plan stratégique
4. Participation des citoyens

Renouvellement du mandat

5. Édifier une capacité de base
6. Réduction des programmes et services non essentiels et adoption de nouvelles méthodes efficaces
7. Des biens immobiliers moins coûteux et mieux adaptés
8. Production de recettes
9. Gestion des océans
10. Renouvellement du Secteur de la gestion des pêches
11. Aquaculture
12. Renouvellement des services maritimes

Efficacité organisationnelle

13. Planification intégrée et gestion axée sur les résultats pour les années à venir
14. Technologie et gestion de l'information
15. Gestion dans les zones
16. Santé organisationnelle
17. Recrutement
18. Apprentissage continu

Contribution de la Gestion des pêches à la réalisation des initiatives stratégiques

Rétablissement de la confiance et de la crédibilité

1. Communications internes
 - Site Web de la GP
2. Communications externes
 - Site Web de la GP
 - Normes de service pour les PGIP
3. Réalisation du plan stratégique
 - Planification de méthodes de liaison des engagements opérationnels, externes et stratégiques
4. Participation des citoyens
 - Groupe de travail spécial sur les pêches récréatives du CCMPA
 - Fonds de dotation du saumon du Pacifique
 - Possibilités de cogestion dans le cadre des PGIP

Renouvellement du mandat

5. Constitution d'une capacité essentielle
 - Ajustements et accroissements de la capacité d'application de la loi visant à répondre aux initiatives du Ministère
 - Organisation sur le terrain de C et P
 - Capacité d'application des lois relatives à l'habitat en Ontario et dans les provinces des Prairies
 - Modernisation du CSS pour les pêches à hauts risques et les pêches sans permis
 - Processus et plans de gestion du poisson adaptés à la gouvernance et à l'accès autochtones
6. Diminution des services et programmes moins importants et réalisation de nouveaux gains d'efficacité.
 - Capacité pour : pêche sélective, gouvernance et politique de GP, Marshall – phase II, pêches récréatives
 - Évaluation du saumon du Pacifique terminée
 - Approches de DMPS pour le Plan de communications radio
 - Renouvellement électronique des permis par l'entremise des institutions financières
7. Base d'immobilisations plus abordable et mieux alignée
 - Gestion du cycle de vie de l'équipement de GP
8. Production de recettes
 - Permis de pêche récréative marine de l'Atlantique
 - Partage accru des coûts de l'industrie pour le programme d'observateurs en mer

9. Gestion des océans

- Liens avec la politique nationale de GP, les enjeux de gouvernance de GP et les PGIP, y compris les plans d'application de la loi

10. Renouveau de la gestion des pêches

- Objectifs clairs de gestion des ressources et priorité sur la conservation : RPPA, nouvelles directives du Pacifique, cadre stratégique national, processus amélioré des PGIP
- Processus uniforme, juste et transparent pour l'affectation de ressources : recommandations du GICA, examen de la gestion du crabe, nouvelles orientations du Pacifique, RPPA
- Ententes de gouvernance améliorées grâce à un processus décisionnel participatif : RPPA, nouvelles orientations du Pacifique, Marshall – phase II, réforme législative et réglementaire, LSPA révisée
- Opérations modernisées de gestion des ressources afin d'améliorer la prestation de services : PGDP, systèmes de CGI, améliorations apportées à la sécurité en mer
- Leadership international : ratification et mise en œuvre de l'ANUP, plan d'action de l'OPANO, mise en œuvre du TSP, Convention sur la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans l'ouest et le centre de l'océan Pacifique

11. Aquaculture

- Politiques et initiatives soutenues

12. Renouveau des services maritimes

- Appui de la restructuration de la prestation des services de la flotte
- Sécurité pour petits bateaux intégrée au site Web des pêches récréatives

Efficacité organisationnelle

13. Planification intégrée et gestion axée sur les résultats pour l'avenir

- Projet pilote de GP sur les rapports opérationnels et financiers
- Approche de contrôleur moderne en place

14. Gestion et technologie de l'information

- Mise en œuvre du PGDP
- Plan du GED mis en œuvre

15. Gestion de zones

- Responsabilités et obligations pour la réalisation de la GP
- Modèles de gouvernance pour la cogestion et la participation des citoyens

16. Santé organisationnelle

- Recommandations du PNAMT mises en œuvre

17. Recrutement

- Élaboration d'un plan de renouvellement de gestion des ressources
- Mise en œuvre du plan de renouvellement de C et P

18. Apprentissage continu

- Élaboration de plans de formation et d'apprentissage individuels

Nota : La Gestion des pêches joue un rôle de leader dans certaines initiatives stratégiques et un rôle de soutien dans d'autres.

Affectation des Ressources du Secteur de la Gestion des Pêches Partie C (\$000)

ANNÉE DE PLANIFICATION 2001-2002						
Région	Gestion des ressources	Conservation et protection	Affaires autochtones	Affaires inter.	PMVS	Total
Admin. centrale	\$31,140	\$32,510	\$106,888	\$4,022		\$174,560
Terre-Neuve	3,528	15,287	711			19,526
Maritimes	4,146	12,723	20,853			37,722
Golfe	3,872	8,719	14,837			27,428
Laurentienne	1,731	6,765	6,035			14,531
Centre et Arctique	2,719	5,760	2,119			10,598
Pacifique	12,688	18,000	18,660	385	24,061	73,794
Total 2001-2002	\$59,824	\$99,764	\$170,103	\$4,407	\$24,061	\$358,159

ANNÉE DE PLANIFICATION 2002-2003						
Région	Gestion des ressources	Conservation et protection	Affaires autochtones	Affaires inter.	PMVS	Total
Admin. centrale	\$33,827	\$34,973	\$143,733	\$4,022		\$216,555
Terre-Neuve	3,362	14,861	111			18,334
Maritimes	3,646	12,168	78			15,892
Golfe	3,372	8,164	146			11,682
Laurentienne	1,531	6,066				7,597
Centre et Arctique	2,719	5,700	2,050			10,469
Pacifique	12,727	17,416	5,554	385	24,061	60,143
Total 2002-2003	\$61,184	\$99,348	\$151,672	\$4,407	\$24,061	\$340,672

ANNÉE DE PLANIFICATION 2003-2004						
Région	Gestion des ressources	Conservation et protection	Affaires autochtones	Affaires inter.	PMVS	Total
Admin. centrale	\$28,826	\$34,973	\$143,733	\$4,022		\$211,554
Terre-Neuve	3,362	14,862	111			18,335
Maritimes	3,646	12,166	78			15,890
Golfe	3,372	8,162	146			11,680
Laurentienne	1,531	6,068				7,599
Centre et Arctique	2,795	5,700	1,992			10,487
Pacifique	12,727	17,411	4,229	385	24,061	58,813
Total 2003-2004	\$56,259	\$99,342	\$150,289	\$4,407	\$24,061	\$334,358